



Postulat - 23_POS_61 - Sylvain Freymond et consorts - Installations solaires hors zone à bâtir, un peu de souplesse si on veut développer cette énergie!

Texte déposé :

Les gestionnaires de distributeur du réseau (GRD, tel que Romande Energie, SIL, SEFA, etc..) sont de plus en plus sollicités pour de nouvelles installations solaires sur des bâtiments agricoles.

Les puissances demandées sont souvent importantes et nécessitent la construction d'une station transformatrice proche de l'installation solaire.

Actuellement les dossiers pour la construction de ces stations sont transmis à l'ESTI (inspectorat fédéral) et soumises à la LAT qui demande une mise à l'enquête.

Selon la LAT ces stations doivent être collées au bâtiment.

Or, cette façon de faire complique très souvent la réalisation des projets et va même jusqu'à empêcher leurs réalisations.

De plus, pour le bien-être des animaux il serait souhaitable que ces stations ne soient pas à proximité immédiate des animaux. Des distances de sécurité liées au rayonnement doivent être respectées pour les humains, donc pourquoi pas pour les animaux ?

L'impact sur les bêtes (les vaches laitières par exemple) est aujourd'hui connu et certains agriculteurs ont déjà eu de très mauvaises expériences.

Un assouplissement doit être possible, ceci a été fait pour les stations transformatrices posées sur les aires de repos pour alimenter des bornes de recharge (projet de l'OFROU).

Dès lors, j'ai l'honneur de demander au conseil d'Etat d'étudier l'opportunité, en zone agricole soit dans la zone dite « hors zone à bâtir » de déroger à l'obligation de fixer ou d'apposer les stations transformatrices contre le bâtiment, mais de pouvoir les installer à distance raisonnable de celui-ci.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Aliette Rey-Marion (UDC)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Cédric Weissert (UDC)
5. Céline Baux (UDC)
6. David Vogel (V'L)
7. Denis Dumartheray (UDC)
8. Didier Lohri (VER)
9. Guy Gaudard (PLR)
10. Jacques-André Haury (V'L)
11. Jean-Franco Paillard (PLR)
12. Jean-François Thuillard (UDC)
13. Jerome De Benedictis (V'L)
14. John Desmeules (PLR)
15. José Durussel (UDC)
16. Josephine Byrne Garelli (PLR)
17. Loïc Bardet (PLR)
18. Marc Morandi (PLR)
19. Maurice Neyroud (PLR)
20. Nicola Di Giulio (UDC)
21. Nicolas Bolay (UDC)
22. Nicolas Glauser (UDC)
23. Olivier Petermann (PLR)
24. Oscar Cherbuin (V'L)
25. Philippe Jobin (UDC)
26. Pierre-Alain Favrod (UDC)
27. Pierre-André Pernoud (UDC)
28. Romain Belotti (UDC)
29. Sergei Aschwanden (PLR)
30. Stéphane Jordan (UDC)
31. Thierry Schneiter (PLR)
32. Yann Glayre (UDC)
33. Yvan Pahud (UDC)